



L'Asie du Sud-Est, à parité avec les États-Unis dans les exportations mondiales

Les pays qui composent l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) totalisent désormais près de 8% des exportations mondiales (4% en 1990), à parité avec les États-Unis. Cette région a bénéficié de la croissance chinoise et de l'extension des chaînes de valeur. Elle affiche ainsi une intégration commerciale croissante avec la Chine, devenue premier fournisseur depuis 2007 et premier client depuis 2009. Son rôle comme plateforme d'exportation se renforce encore dans le contexte des tensions américano-chinoises. La restructuration des chaînes de production des entreprises, motivée par la rivalité stratégique entre Chine et États-Unis et par la sécurisation des approvisionnements, constitue un enjeu majeur pour cette région dont l'essor tient à son intégration réussie dans les échanges commerciaux internationaux.

Xavier DENIS

Bureau de la Banque de France à Singapour

Codes JEL
F13, F14, F15,
F18, O53

8%

la part de l'ASEAN dans les exportations mondiales de biens

x 2

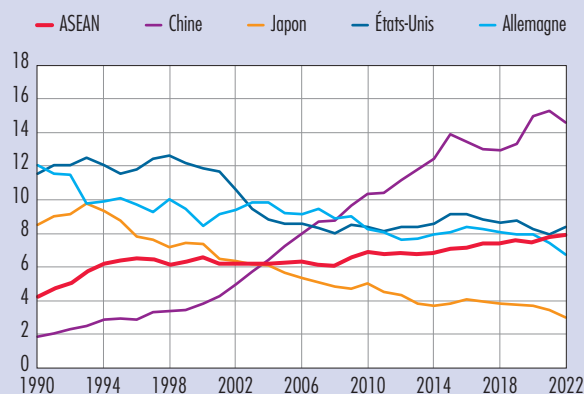
l'évolution en 30 ans du poids de l'ASEAN dans les exportations mondiales

8%

la contribution moyenne de l'ASEAN à la croissance mondiale entre 2010 et 2021

Part de l'ASEAN dans les exportations mondiales de biens

(en %)



Note : ASEAN, Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam).

Sources : FMI, calculs de l'auteur.



1 Les pays de l'ASEAN intensifient leur commerce extrarégional

La part de marché de l'Asie du Sud-Est dans les exportations mondiales a doublé en trente ans

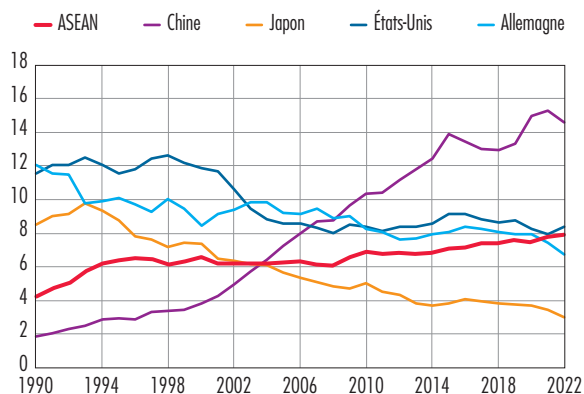
La montée en puissance économique des pays de l'ASEAN¹ s'est opérée par étapes. D'abord portée par l'industrialisation des pays asiatiques dans les années 1980-1990 (le Japon et les dragons asiatiques : Corée du Sud, Hong Kong, Singapour, Taïwan), elle a fortement ralenti à la suite de la crise asiatique de 1997-1998. Cette dernière a contraint à une restructuration économique et bancaire de grande ampleur, en particulier en Indonésie, Malaisie et Thaïlande.

L'accélération de la croissance chinoise à partir de son admission à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2001 a exercé depuis le milieu des années 2000 un puissant effet d'entraînement, en particulier sur l'Asie du Sud-Est, en stimulant les exportations et la croissance.

La progression de la part de marché des pays de l'ASEAN dans les exportations mondiales résulte pour une large part de la dynamique d'intégration commerciale entre Chine et pays d'Asie du Sud-Est. Elle est ainsi la seule région du monde, avec la Chine, à accroître sa part de marché dans les exportations mondiales de biens.

G1 Part de l'ASEAN dans les exportations mondiales de biens

(en %)



Sources : FMI, calculs de l'auteur.

L'intégration commerciale de la région va bénéficier du nouvel accord de libre-échange Asie-Pacifique

Le processus d'intégration commerciale régionale remonte à 1992 et s'est concrétisé en 2003 avec le lancement de l'accord de libre-échange des pays de l'ASEAN (AFTA, ASEAN Free Trade Area).

Cela a contribué au renforcement des liens économiques et commerciaux régionaux. Le commerce intrarégional a progressé jusqu'en 2010 pour atteindre 25% du commerce extérieur des pays de l'ASEAN, contre 20% au début des années 1990. Mais depuis 2010, la tendance s'est inversée et a même accéléré depuis 2018, traduisant l'intégration croissante de l'ASEAN dans les flux d'échanges régionaux avec les pays partenaires de la zone Asie-Pacifique qui constituent l'ASEAN+6², mais aussi au-delà de la zone Asie (cf. *infra*). Cette extraversion croissante témoigne de l'expansion des chaînes de valeur au sein de la zone Asie, notamment en lien avec la Chine, mais aussi de l'affirmation du rôle de l'ASEAN comme plateforme d'exportation vers le reste du monde.

La production des pays de l'ASEAN s'intègre dans un vaste espace économique qui s'étend à l'Asie de l'Est, incluant principalement la Chine, le Japon et la Corée du Sud. En 2016, la moitié du commerce des pièces et composants de l'ASEAN s'est opérée au sein même de l'ASEAN+6 (Chen *et al.*, 2019). Cela recouvre deux caractéristiques : premièrement, le partage de la production dans l'ASEAN se réalise dans un système ouvert, aux dimensions mondiale et régionale ; deuxièmement, les pays de l'ASEAN échangent relativement plus de pièces et de composants au sein de la région (ASEAN+6) qu'avec des pays extérieurs.

À cela, il convient d'ajouter un phénomène plus récent lié à la guerre commerciale qui oppose les États-Unis et la Chine. Une part croissante des produits chinois touchés par l'introduction aux États-Unis de droits de douane punitifs est désormais exportée depuis les pays de l'ASEAN, et en particulier depuis le Vietnam qui apparaît comme le grand bénéficiaire de ces tensions

¹ Association des nations d'Asie du Sud-Est : organisation créée par l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines en 1967, et qui s'est élargie au Brunei (1984), au Vietnam (1995), au Laos et au Myanmar (1997), et enfin au Cambodge (1999).

² ASEAN+6 = ASEAN + Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande.



commerciales américano-chinoises. Les producteurs installés en Chine ont en effet délocalisé une partie de leur production dans les économies tierces afin de contourner les droits de douane imposés sur leurs produits à l'entrée des États-Unis.

Cela peut expliquer l'accélération, à partir de 2018, de la baisse relative du commerce intra-ASEAN, avec la délocalisation de productions chinoises vers les pays de l'ASEAN, renforçant le rôle de la zone comme plateforme d'exportation vers le reste du monde, et en particulier vers les États-Unis.

ENCADRÉ

L'accord de libre-échange conclu en Asie-Pacifique et la réponse américaine

Les pays qui composent l'ASEAN+6¹ – à l'exception notable de l'Inde – ont signé un accord de libre-échange entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022 : un accord de partenariat économique régional global (ou RCEP, Regional Comprehensive Economic Partnership) qui devrait encore approfondir l'intégration économique régionale en Asie. Ce RCEP est désormais le plus large accord de libre-échange au monde, et réunit donc 15 pays produisant 30,5 % du PIB mondial, contre 28 % pour l'USMCA (accord commercial nord-américain – United States-Mexico-Canada Agreement) et 18 % pour l'Union européenne.

Les bénéfices attendus sont principalement de trois ordres :

- Un gain de croissance du PIB régional estimé à 0,5 % par an grâce à la baisse des tarifs douaniers sur 90 % des biens à horizon des vingt prochaines années. Cette baisse devrait dopper les exportations intrarégionales à concurrence de 42 milliards de dollars ;
- Un gain d'efficience grâce à l'assouplissement des règles d'origine et à l'harmonisation des règles douanières qui devrait stimuler l'intégration des chaînes de valeur régionales ;
- Un essor des échanges de services grâce à la libéralisation à venir dans le secteur des télécommunications, des services financiers, de la logistique comme dans le commerce électronique, avec des dispositions spécifiques pour ce dernier cas.

Toutefois, i) la baisse des tarifs douaniers interviendra *in fine* pour beaucoup de pays participants, car ils ont déjà été nettement réduits, et ii) la libéralisation des services laisse une large marge d'appréciation aux pays membres pour décider de son périmètre comme de sa temporalité.

Compte tenu de l'importance grandissante de la zone Asie, tant pour le commerce que pour la croissance mondiale, les États-Unis ne peuvent se tenir en dehors d'accords commerciaux privilégiés malgré leur retrait du traité de libre-échange transpacifique (TPP ou Trans-Pacific Partnership, réunissant 12 pays) en 2017.

Ainsi, face à la montée en puissance de la Chine, les États-Unis, avec le Japon et 11 autres pays, ont lancé fin mai 2022 une nouvelle alliance économique : le partenariat économique pour la prospérité en Indopacifique (IPEF, Indo-Pacific Economic Framework)². En effet, la Chine occupe un rôle central au sein du RCEP et a candidaté en 2021 pour adhérer au partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP, Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership), version réduite à 11 membres du TPP, ce qui confère une dimension sino-centrique à l'organisation du commerce régional en Asie-Pacifique.

Cependant, à la différence du RCEP ou du CPTPP, l'IPEF n'est pas un accord commercial, car il ne prévoit pas un accès privilégié aux marchés respectifs des parties prenantes, sous la forme notamment de baisse des tarifs douaniers. Cet accord vise uniquement à établir des standards en matière d'économie numérique, de résilience des chaînes d'approvisionnement, de décarbonation, d'infrastructures et de conditions de travail, notamment. Toutefois, en l'absence de concessions américaines favorisant l'accès à son marché, cet accord a peu de chance de modifier la donne en matière économique et commerciale dans la région.

1 ASEAN (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam) + Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande.

2 Ce nouveau partenariat réunit 12 pays : Australie, Brunei, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam.



2 Les relations commerciales de l'ASEAN sont de plus en plus intégrées avec la Chine

Les relations commerciales entre ASEAN et Chine suivent un rapide essor

Au cours des trois dernières décennies, les liens commerciaux de l'ASEAN avec les États-Unis, le Japon et l'Union européenne (UE) se sont atténués, au moins relativement, alors qu'ils se sont nettement renforcés avec la Chine.

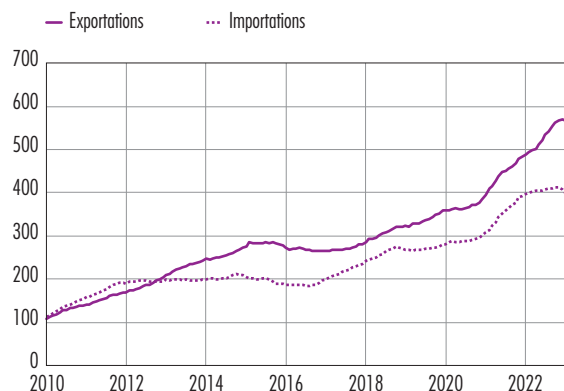
Les exportations en valeur de la Chine vers l'ASEAN ont ainsi été multipliées par près de cinq depuis 2010, alors qu'elles ne l'ont été que par quatre de l'ASEAN vers la Chine. Le solde commercial, qui était légèrement excédentaire en faveur de l'ASEAN jusqu'en 2012, est devenu déficitaire pour un montant annuel d'environ 100 milliards de dollars, un niveau qui semble se stabiliser.

Entre l'ASEAN et l'UE, les échanges se sont de même certes approfondis, mais dans une proportion bien moindre. Sur la période 2010-2022, si les exportations de l'UE ont doublé, celles de l'ASEAN ont été multipliées par 2,5 environ, conduisant à un fort creusement du déficit commercial de l'UE (à 27 pays), passé de 13 milliards d'euros début 2010 à plus de 60 début 2022.

L'intégration croissante des économies de l'ASEAN et de la Chine se vérifie dans le détail de la structure du commerce extérieur bilatéral, selon la nature des biens échangés et par stade de production, avec une croissance conjointe observée des échanges pour les différents types de biens. Les biens d'équipement représentent près de 50% en valeur des exportations de la Chine vers les pays de l'ASEAN, un niveau conforme à la part de la Chine dans les échanges mondiaux de ces biens. Les exportations de l'ASEAN comportent une part plus importante de produits intermédiaires et de matières premières, alors qu'elle est marginale dans les exportations chinoises. Cette répartition est également à l'image d'un commerce diversifié qui témoigne de l'essor des échanges intra-branche et de l'intégration des chaînes de production entre Chine et ASEAN.

G2 Commerce extérieur de la Chine avec l'ASEAN

(en milliards de dollars, somme cumulée sur 12 mois)

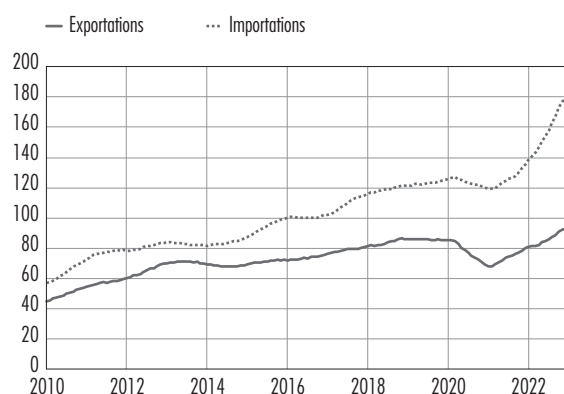


Note : Dernier point au 15 avril 2023.

Sources : Douanes chinoises, calculs de l'auteur.

G3 Commerce extérieur de l'Union européenne avec l'ASEAN

(en milliards de dollars, somme cumulée sur 12 mois)



Note : Dernier point au 15 mars 2023.

Sources : Eurostat, calculs de l'auteur.

Les pays de l'ASEAN sont désormais fortement intégrés à la Chine au travers des chaînes de valeur

Sur la base des données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le rôle de la Chine a crû considérablement au cours de la dernière décennie dans l'intégration croissante des chaînes de valeur qui la lient aux pays de l'ASEAN. Le poids de la Chine dans la valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations de l'ASEAN a ainsi progressé de près de 10 points sur la période 2010-2018.

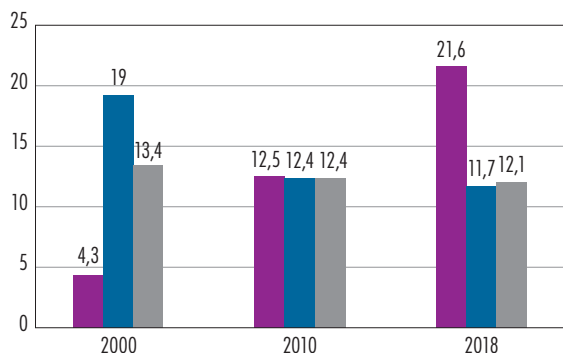


G4 Part de la Chine, des États-Unis et de l'UE-27 dans la valeur ajoutée contenue dans...

(en %)

■ Chine ■ États-Unis ■ UE-27

a) ... les exportations de l'ASEAN



Sources : OCDE (indicateurs TiVA), calculs de l'auteur.

Cette intégration croissante se retrouve également dans la demande intérieure des pays de l'ASEAN, avec une progression de plus de 7 points de la part de la Chine dans la valeur ajoutée étrangère incorporée dans cette demande. Par contre, la part de valeur ajoutée en provenance des États-Unis et de l'UE, dans la composante exports comme dans la composante demande intérieure de l'ASEAN, est restée quasi stable.

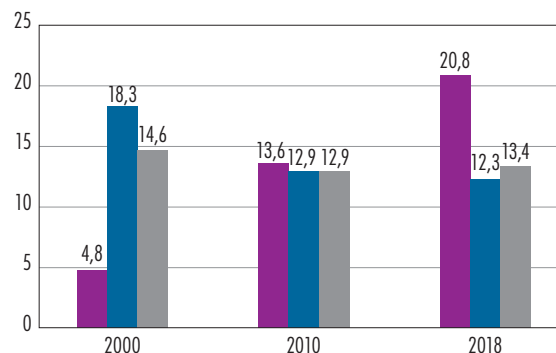
Dans une approche plus granulaire, qui prend en compte le seul secteur manufacturier, le poids de la Chine ressort encore en plus forte croissance, passant de 13,5% de la valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations de l'ASEAN en 2010 à 24,5% en 2018, soit une hausse de 11 points en huit ans.

Le poids des États-Unis comme marché d'exportation s'est aussi sensiblement accru

Si les exportations américaines vers l'ASEAN progressent peu en valeur, en revanche les États-Unis prennent une place croissante comme marché de destination pour l'ASEAN.

La part des États-Unis dans les exportations de l'ASEAN est en effet réorientée à la hausse depuis le point bas de 2011 (à 8,5%), achevant une baisse tendancielle. Cette part est remontée en 2020 à 15,2% du total des exportations de biens, avec une nette accélération à partir de 2018. Le marché américain est redevenu pour les pays de l'ASEAN presque aussi important que le

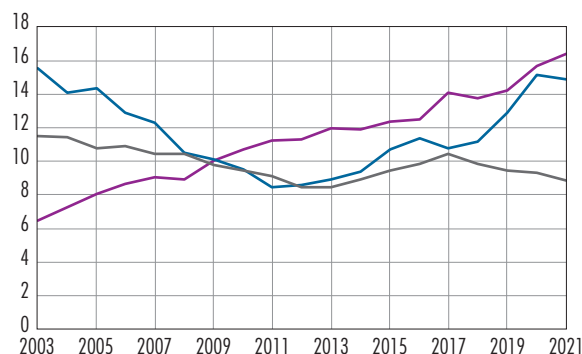
b) ... la demande intérieure de l'ASEAN



G5 Part dans les exportations totales de biens de l'ASEAN

(en %)

— Chine — États-Unis — UE-27



Sources : ASEANstats, calculs de l'auteur.

marché chinois, malgré son essor notable (et principal marché d'exportation depuis 2009).

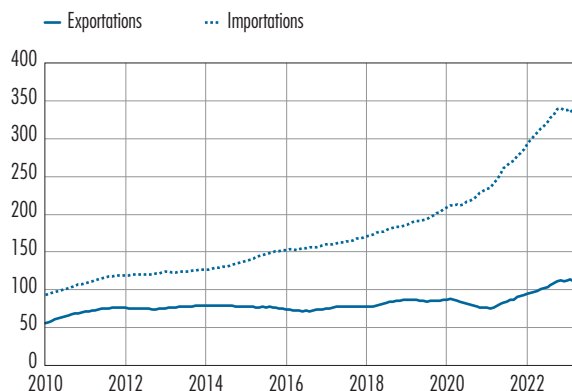
Le déficit commercial des États-Unis vis-à-vis des pays de l'ASEAN va croissant et s'est notamment creusé depuis 2017-2018 : il approche 200 milliards de dollars début 2022, contre seulement 35 en 2010.

Du point de vue de la structure des échanges par type de biens, la majorité des exportations des pays de l'ASEAN porte sur des biens de consommation. Toutefois, les exportations de biens d'équipement suivent également une progression sensible depuis le début des années 2010, en lien avec une montée en gamme des productions du Sud-Est asiatique ; un excédent commercial vis-vis des États-Unis depuis 2017 est même notable.



G6 Commerce extérieur des États-Unis avec l'ASEAN

(en milliards de dollars, cumul sur 12 mois)



Note : Dernier point au 15 mars 2023.

Sources : U.S. Census Bureau, calculs de l'auteur.

Parallèlement, si les États-Unis continuent d'exporter majoritairement des biens d'équipement vers l'ASEAN, la part des matières premières progresse aussi (pétrole, gaz liquéfié et produits agricoles, pour l'essentiel).

Néanmoins, la Chine est clairement devenue un partenaire commercial plus important que les États-Unis pour les pays de la région, pour les intrants comme pour les exportations, et pour son rôle dans le processus de création de valeur ajoutée. Cette tendance (croissance chinoise, intégration commerciale, régionalisation des chaînes de valeur, etc.) devrait s'amplifier dans les années à venir.

3 Les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis induisent une réorientation des flux commerciaux

La guerre commerciale initiée par l'administration Trump et poursuivie par l'administration Biden s'est traduite par une forte hausse des tarifs douaniers bilatéraux entre les États-Unis et la Chine. Celle-ci a encouragé une réorientation des flux commerciaux en faveur d'autres pays asiatiques, et notamment ceux de l'ASEAN.

Les droits de douane réciproques ont fortement augmenté

La guerre commerciale sino-américaine a conduit à une hausse très importante des droits de douane réciproques, que la signature d'accord n'a pas modifiés. Deux tiers des exportations chinoises sont ainsi soumises à des

droits de douane américains, cette proportion retombant à 60% pour les exportations américaines vers la Chine. De fait, les tarifs douaniers réciproques sont en moyenne de 15 à 16 points supérieurs à ceux pratiqués par la Chine et les États-Unis vis-à-vis des autres pays.

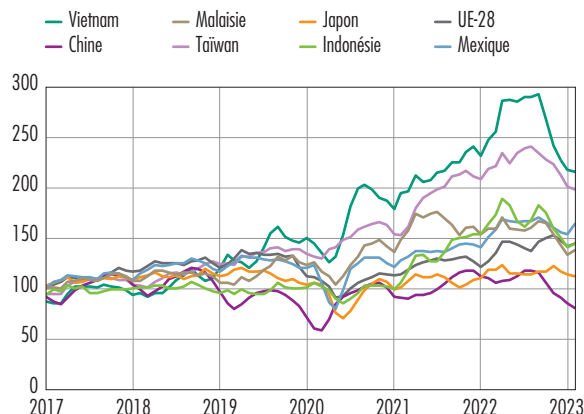
Certains pays asiatiques tirent bénéfice de la guerre commerciale

Une manière de contourner les contraintes tarifaires est de délocaliser la production de biens soumis à droits de douane en raison de leur origine. Les pays de l'ASEAN sont bien positionnés pour en profiter de par leur intégration commerciale avec la Chine et l'application de la clause de la nation la plus favorisée qui permet d'accéder au marché américain avec les mêmes conditions que les autres partenaires (donc avantageusement par rapport à la Chine). En dehors de l'ASEAN, Taïwan a également tiré parti de cette situation avec la deuxième plus forte progression des exportations vers les États-Unis depuis début 2017.

Il convient cependant de rappeler que la demande de produits électroniques, informatiques et de composants comme les semi-conducteurs a fortement augmenté dans le contexte de la crise Covid et de la digitalisation accrue des économies, favorisant ainsi les économies déjà fortement spécialisées dans ces domaines, comme le Vietnam et Taïwan, et dans une moindre mesure la Malaisie.

G7 Importations des États-Unis en valeur par pays d'origine

(base 100 en T1 2017 ; séries lissées trimestriellement, en milliards de dollars)



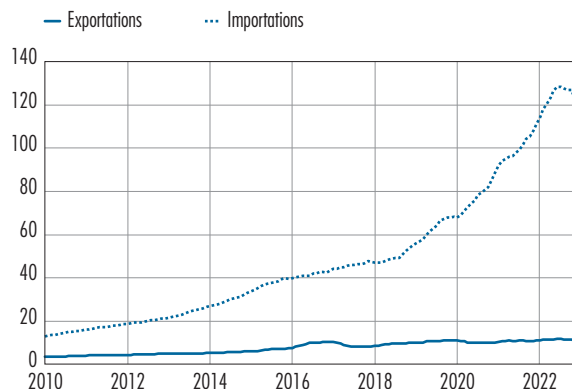
Note : Dernier point au 15 mars 2023.

Sources : U.S. Census Bureau, calculs de l'auteur.



G8 Commerce extérieur de biens des États-Unis avec le Vietnam

(en milliards de dollars, somme cumulée sur 12 mois)



Note : Dernier point au 15 mars 2023.

Sources : U.S. Census Bureau, calculs de l'auteur.

Le **Vietnam** est le pays qui jusqu'à présent a le plus bénéficié de la guerre commerciale sino-américaine. Depuis 2018, ses exportations vers les États-Unis ont nettement accéléré, alors qu'elles étaient déjà sur une tendance haussière de long terme : de quasi nulles au début des années 2000, elles atteignent, sur une base annuelle, 110 milliards de dollars début 2022, valant un déficit commercial de 100 milliards pour les États-Unis.

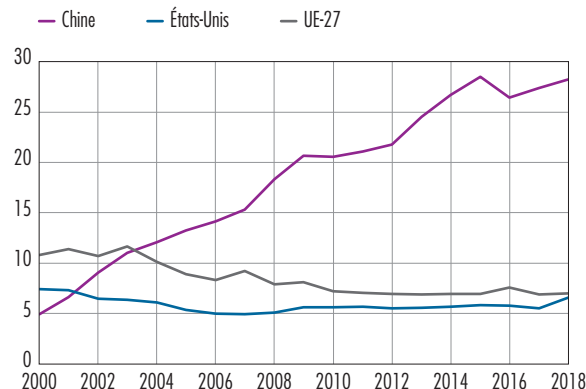
Une analyse sectorielle fine par type de produits échangés démontre encore la montée en puissance du Vietnam dont les exportations viennent se substituer partiellement aux exportations chinoises. La part de marché dans les exportations de produits électriques et électroniques (références HS84 et HS85 de la nomenclature du commerce international) à destination des États-Unis, et qui englobe biens d'équipement et biens de consommation, s'est brutalement accentuée, passant de 5,3% en 2018 à 18,9% en 2021, alors que la part de marché de la Chine est seulement passée de 28,2% en 2017 à 29,7% en 2021.

En prenant en compte le poids croissant de la valeur ajoutée chinoise incluse dans les exportations du Vietnam (désormais proche de 30%), un double phénomène apparaît à l'œuvre :

- D'une part, les chaînes de production sont de plus en plus intégrées entre Chine et Vietnam, ce qui s'inscrit dans une évolution tendancielle. La forte augmentation du commerce bilatéral en témoigne ;

G9 Part de la Chine, des États-Unis et de l'UE-27 dans la valeur ajoutée étrangère des exportations du Vietnam

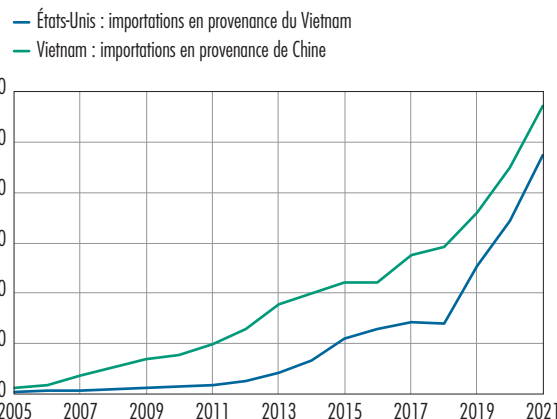
(en %)



Sources : OCDE (indicateurs TIVA), calculs de l'auteur.

G10 Importations de biens électriques et électroniques

(en milliards de dollars)



Champ : Références HS84 et HS85 de la nomenclature du commerce international.

Source : Nations unies (base de données UN Comtrade).

- D'autre part, cette intégration accrue a favorisé un mouvement de substitution partielle. Les producteurs installés en Chine, chinois ou étrangers, ont délocalisé une partie de leur production, ou au moins l'étape finale d'assemblage, au Vietnam, afin de contourner les nouveaux tarifs douaniers qui frappent les produits chinois à l'entrée des États-Unis.

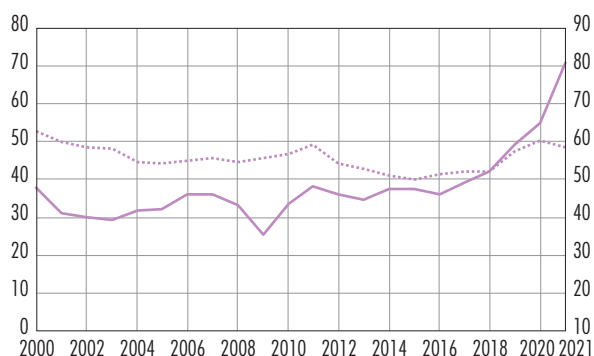
Néanmoins, la Chine demeure de loin le principal partenaire commercial des États-Unis, avec en 2021 une valeur d'exportations pour les seuls biens électriques et électroniques encore cinq fois supérieure à celles du Vietnam. Cela atteste de l'absence de réel substitut à l'appareil de production chinois, en raison de sa taille et de sa diversité.



G11 Exportations de Taïwan vers les États-Unis

(montant en milliards de dollars, part en %)

— Valeur des exportations totales (échelle de gauche)
- - - Part des biens électriques et électroniques
dans les exportations totales (échelle de droite)



Champ : Références HS84 et HS85 de la nomenclature du commerce international.

Sources : Observatory of Economic Complexity (OEC), calculs de l'auteur.

Taïwan est l'autre pays de la zone Asie qui a le plus bénéficié de la guerre commerciale sino-américaine, en récupérant des flux d'exportations vers les États-Unis, qui ne sont plus au départ de la Chine.

Tous produits confondus, la progression des exportations taïwanaises vers les États-Unis est importante (doublement en valeur depuis 2017), mais moins spectaculaire que pour le Vietnam. Les importations taïwanaises en provenance des États-Unis sont également orientées à la hausse, mais dans une proportion bien moindre.

Les biens électriques et électroniques (codes nomenclature HS84 et HS85) représentent traditionnellement environ 50% des exportations vers les États-Unis; ils dépassent même 60% sur la période récente (pour la première fois depuis 2001).

Compte tenu des coûts de production qui sont ceux d'un pays avancé, Taïwan ne peut constituer une place de substitution pour nombre de produits chinois exportés aux États-Unis, contrairement au Vietnam. Ainsi Foxconn, grand assembleur taïwanais en produits technologiques, sous-traitant d'Apple, a ses usines en Chine continentale.

En outre, les fabricants de semi-conducteurs taïwanais possèdent tous des sites de production en Chine, à l'exception notable du leader TSMC³, ce qui les rend dépendants des capacités de production chinoises et les expose également aux tensions politiques.

*

**

Les pays asiatiques et notamment ceux de l'ASEAN ont bénéficié jusqu'à présent de la forte croissance de la Chine, devenue depuis plus de dix ans leur principal marché d'exportation, en même temps qu'ils reçoivent un flux croissant d'investissements directs chinois.

La Chine joue en effet un rôle croissant dans les flux commerciaux à l'échelle de la zone Asie en raison de son poids économique, de son modèle de croissance extraverti fondé sur un secteur exportateur dynamique, mais aussi d'un mouvement de relocalisation régionale de la production consécutif à la hausse des coûts de production chinois, et plus récemment à l'impact de la guerre commerciale avec les États-Unis.

Compte tenu de la forte demande intérieure des États-Unis et de la spécialisation des pays asiatiques dans des biens (électriques, électroniques) dont la demande mondiale progresse vivement, les États-Unis ont gagné en importance comme marché d'exportation au cours des années passées. Ainsi, dans les exportations de l'ASEAN, le poids des États-Unis est devenu proche de celui de la Chine. **Par suite, les pays de la région sont de plus en plus exposés à la dynamique de l'offre et de la demande mondiale et à la structuration des chaînes de production.**

Une bifurcation de ces chaînes de valeur, conséquence de la rivalité stratégique entre Chine et États-Unis, mais aussi de mouvements de relocalisation pour raisons de sécurité d'approvisionnement, **aurait pour l'ASEAN nécessairement des conséquences opposées** sur l'organisation de la production, obligeant les entreprises et les gouvernements à procéder à des choix stratégiques.

3 TSMC construit actuellement au Texas une usine qui produira des processeurs de dernière génération.



Bibliographie

Chen (L.) et Lombaerde (Ph. De) (2019)

« ASEAN between globalization and regionalization », *Asia Pacific Business Review*, vol. 25, n° 5, août, p. 729-750.

Cnuced, *Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement* (2021)

« Asia-Pacific partnership creates new 'centre of gravity' for global trade », décembre.

Hinojales (M.) et Tan (L. H.) (2022)

« Box 2.6: Deepening economic integration under the RCEP », *ASEAN+3 Regional Economic Outlook 2022*, AMRO, avril, p. 110.

Iwamoto (K.) (2022)

« Indo-Pacific economic framework is not an FTA: 5 things to know », *Nikkei Asia*, mai.

Macaire (C.) et Serve (M.-E. de la) (2022)

« La Chine au cœur des chaînes de valeur asiatiques », *Bloc-notes Éco*, Banque de France, billet n° 279, juillet. [Consulter le billet](#)

Monetary Authority of Singapore (2021)

« Box A: RCEP's impact on trade and growth in the Asia Pacific », *Macroeconomic Review*, vol. XX, n° 1, avril, p. 25.

Éditeur

Banque de France

Secrétaire de rédaction

Didier Névonnic

Directeur de la publication

Claude Piot

Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

Rédaction en chef

Céline Mistretta-Belna

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://publications.banque-france.fr/>

Rubrique « Abonnement »

